

Les amendements interdisant le port du voile pour les fillettes jugés irrecevables



Article rédigé par *tvlibertes.com*, le 18 janvier 2021

Source [*tvlibertes.com*] Les amendements interdisant le port du voile pour les fillettes proposés par les député LREM Aurore Bergé et Jean-Baptiste Moreau ont été rejetés avant même d'être examinés. Le président de la commission spéciale François de Rugy a estimé que ces amendements étaient « *irrecevables dans le projet de loi.* »

« *Donc ces amendements ne figureront pas dans le projet de loi* », a confirmé dimanche sur LCI la ministre déléguée à la Citoyenneté, Marlène Schiappa, estimant que « *ce projet de loi n'est pas forcément le bon véhicule législatif* », mais soulignant toutefois que le sujet était « *d'importance* » et qu'il devrait « *à un moment être abordé* », louant la « *cohérence* » de l'engagement d'Aurore Bergé. « *Ça fait longtemps qu'elle défend les droits des femmes et qu'elle lutte contre l'islamisme* », a-t-elle encore déclaré.